

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 25 OCTOBRE 2018

Convocation : 18 octobre 2018

L'AN DEUX MIL DIX-HUIT, le 25 octobre, à 20h30

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Mme Jocelyne Poussard, Maire.

Présents : J. Poussard, N. Velin, Ph. Rouby, V. Schaal, J-M Raoult, D. Godard, Y. Leipert, V. Varin, M. Barathon, G. Guerbois

Absents excusés : F. Joubert (pouvoir à Ph. Rouby) B. Lebreton, F. Colin Manderscheid (pouvoir à J. Poussard)

Absents : E. Martin Gbeassor

Secrétaire de séance : J.M Raoult

Le procès-verbal de la réunion du 20 septembre a été approuvé à l'unanimité, après avoir corrigé la fonction de M. Pierre RIFFAUD (« adjoint au maire » en lieu et place de « conseiller communal »)

CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DES SERVICES DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS DE DREUX – FINALISATION PLU

Suite aux avis favorables du comité technique de l'Agglomération du Pays de Dreux et du comité technique de la Commune respectivement le 13 avril 2015 et le 06 février 2015, et à la signature d'une première convention de mise à disposition le 1^{er} octobre 2015, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des présents la convention de mise à disposition partielle du service planification urbaine pour la finalisation de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme dans le cadre du centre de ressources l'Agglomération du Pays de Dreux et autorise Madame le Maire à signer la dite convention.

REVISION DE LA CARTE D'ATLAS DES ZONES INONDABLES

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de solliciter les services de l'Etat afin de procéder à une révision de la carte d'atlas des zones inondables sur le territoire de la commune, suite aux différentes remarques formulées à ce sujet par la population et les membres du conseil, dans le cadre de l'enquête publique sur le projet de PLU de la commune.

DELIBERATION MODIFICATIVE – ÉTUDE DE DEVIS ELECTRIFICATION DU PORTILLON DU CIMETIERE

Suite à la délibération 2018-17 en date du 20 septembre 2018 sur l'électrification du portillon du cimetière, la société SAS MAGNY ELECTRICITE GENERALE a renvoyé un devis actualisé, ajoutant une seconde batterie au projet initial, pour un montant total de 2770.00 € HT au lieu des 2455.00 € HT initiaux. Le Conseil Municipal décide de ne pas donner suite et de demander de nouveaux devis pour ce projet.

ETUDE DE DEVIS – PANNEAUX STOP

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'accepter la proposition de la société LA SIGNALISATION ROUTIERE de procéder à la matérialisation de six bandes « stop » en peinture résine sur des carrefours sensibles de la commune, pour un montant de 390,00 HT.

ETUDE DE DEVIS – RENOUELEMENT CERTIFICAT DE SIGNATURE

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de renouveler pour trois ans auprès de la société BERGER LEVRAULT le certificat de signature pour la transmission dématérialisée des actes administratifs et budgétaires, pour un montant de 450,00 € HT.

PARTICIPATION AUX FRAIS DE REFECTION D'UNE SEPULTURE AVEC LE SOUVENIR FRANÇAIS

Après délibération, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la prise en charge à hauteur de 50% de la restauration de la tombe de M. Borivent, soldat mort au Chemin des Dames lors de la Grande Guerre, soit un coût de 275,00 € HT sur un coût total de 550,00 € HT.

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITES 2017 DE L'AGGLOMERATION DU PAYS DE DREUX

Le rapport d'activités 2017 est consultable en version papier à la mairie et sur le site internet de la Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux.

LECTURE DE COURRIERS

-M. Yves LEIPERT et Mme Marilyn BARATHON sont désignés respectivement membre titulaire et suppléant pour représenter le Conseil Municipal lors des commissions de contrôle des listes électorales, dans le cadre de la mise en place du Répertoire Electoral Unique à compter du 1^{er} janvier 2019.

-Madame le Maire fait un retour sur les points abordés à la réunion de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charge (CLECT) et sur le Comité des Maires qui se sont tenus le 15 octobre dernier.

-L'Union Départementale des Associations Familiales d'Eure et Loir (UDAF) remercie le Conseil Municipal pour la subvention accordée en 2018 et transmet son rapport d'activités 2017.

-Le Syndicat Mixte Intercommunal du Canton d'Anet (SMICA) informe que la compétence « distribution eau potable » fait désormais partie de ses compétences optionnelles après le vote favorable de la majorité de ses communes membres sur ce transfert. Mme Velin évoque en outre les points abordés lors du comité de pilotage du SIAEP et de l'Agglomération du Pays de Dreux du 16 octobre et le lancement d'une étude des comptes de tous les syndicats d'eaux par un cabinet.

-Suite à une sollicitation par courrier envoyée à la suite de la réunion du Conseil Municipal du 20 septembre 2018, Mme Chantal DESEYNE, Sénatrice d'Eure et Loir, informe le Conseil Municipal qu'une question sur les problématiques liées à la disparition des officines pharmaceutiques en milieu rural a été posée au gouvernement le 16 octobre 2018.

-Territoire d'Energie a établi son rapport d'activités 2017, prochainement consultable sur leur site internet.

-La Fédération des Aveugles de France sollicite une subvention auprès du Conseil Municipal. La demande sera étudiée lors d'une prochaine réunion de conseil.

-La loi NOTRe intègre le commerce au sein du bloc de compétences obligatoires « développement économique ». L'Association des Maires de France (AMF) invite les Conseils Municipaux à réfléchir à leur politique locale du commerce et de soutien aux activités commerciales de leur commune pour délibérer avant le 31 décembre 2018 sur les éventuelles compétences qu'ils ne souhaitent pas voir transférer. Débat à prévoir lors de la prochaine réunion de conseil.

TOUR DE TABLE

J. Poussard indique qu'une réunion publique sur l'installation de la fibre optique sur Guainville, en partenariat avec le Conseil Départemental et Eure et Loir Numérique, aura lieu le mardi 4 décembre 2018 à 19h à la salle polyvalente Daniel Bergin. La population sera prochainement informée des détails de cette réunion.

N. Velin revient sur les sujets abordés lors de la Commission culture de l'Agglomération du Pays de Dreux du 8 octobre dernier, notamment le départ à la retraite du directeur de l'Atelier à Spectacles de Vernouillet.

Elle évoque également sa participation à un atelier sur la transition énergétique le 19 octobre, où ont été présentés de nombreux projets innovants en la matière.

Elle indique enfin que l'association de consommateurs « Que Choisir » propose une permanence d'accueil sur Dreux.

Y. Lepeirt présente les points abordés lors du dernier Conseil d'Administration de Territoire d'Energie, notamment le budget 2019.

V. Schaal indique que les travaux du passage sous route aux Moreaux ont été terminés cette semaine par le Conseil Départemental, et rappelle la nécessité d'un curage du ruisseau sur les propriétés privées en aval pour éviter la répétition de l'engorgement des buses dans ce secteur.

D. Godard demande de faire le point sur le délai de changement du nom des rues au niveau du cadastre.

J-M Raoult revient sur sa participation à la dernière commission d'aménagement du territoire de l'Agglomération du Pays de Dreux. Il suggère de transmettre le compte rendu à venir, dont il souligne le fort intérêt, à tous les membres du Conseil.

Ph. Rouby signale que le regard chemin de Villiers est toujours endommagé malgré les signalements effectués au Syndicat des eaux.

V. Schaal suggère de relancer les services du Conseil Départemental pour installer un panneau réfléchissant indicateur de la commune au niveau du croisement de la départementale D16 et de la D 115-10, afin d'anticiper l'intersection en venant de Nantilly et de sécuriser ce carrefour dangereux.

Dans l'assistance

M. Charpentier remercie le Conseil Municipal pour son investissement régulier sur les problématiques de la commune et renouvelle sa demande de local communal pour héberger les habitants en situation d'urgence. Il interroge le Conseil Municipal sur les détails du projet de poulailler à la Bête, dont le permis a été déposé il y a plusieurs semaines. Il exprime enfin son inquiétude quant à la possible augmentation des taxes des administrés liée aux différents transferts de compétences à l'Agglomération du Pays de Dreux.

M. Rougier dénonce les problématiques liées à l'installation imposée du compteur électrique « Linky » dans les foyers de la commune. Il interroge ensuite le Conseil Municipal sur les suites du projet de Plan Local d'Urbanisme après l'enquête publique qui s'est terminée le 28 septembre dernier. Il exprime enfin son souhait de voir créer sur la commune un lieu ou un commerce qui permette de créer davantage de lien social entre les habitants, en s'inspirant notamment de l'auberge ouverte récemment dans la commune de Gilles.

M. Armengod revient sur les permanences de l'enquête publique du PLU de Guainville et sur le rôle du commissaire enquêteur dans le projet d'élaboration. Il exprime le souhait que le PLU soit le plus juste possible en retranscrivant au mieux les réalités du terrain, et que les zones inondables soient définies avec précision. Le Conseil Municipal rappelle qu'il a délibéré en ce sens lors de la présente réunion pour solliciter les services de l'Etat et réviser la carte d'atlas des zones inondables. Cette démarche est hors cadre du PLU, l'Etat imposant les contraintes liées à cette carte quel que soit le document d'urbanisme applicable sur le territoire communal.

Il exprime son mécontentement quant à l'entretien des Rus des Moulins et du Radon qu'il effectue depuis près de trente ans. Il indique que les propriétaires des parcelles traversées par le ruisseau n'effectuent pas l'entretien nécessaire, alors qu'ils devraient prendre leurs responsabilités pour éviter les inondations dans le secteur des Berteaux. Madame Poussard indique qu'elle souhaite convoquer les propriétaires riverains des cours d'eau de la commune sujets aux inondations à une prochaine réunion pour les sensibiliser à l'entretien de leurs parcelles.

Il suggère l'installation d'un ralentisseur, d'un miroir sur la rue du Hinier en raison de la vitesse excessive des automobilistes qui passent par cette route départementale. Le Conseil Municipal rappelle la venue antérieure des services du Conseil Départemental pour étudier cette possibilité sur le terrain. Le projet n'a pas été suivi, du fait de la condensation possible sur le miroir qui aurait pu y être installé.

M. Glanard interroge le Conseil Municipal sur les suites du projet de PLU. Le Conseil Municipal informe que le rapport du commissaire enquêteur est en cours de finalisation et sera consultable pendant un an en mairie et diffusé sur le site internet dès réception par les services de la mairie.

Il désire connaître les raisons de l'enlèvement, peu après la réunion de conseil du 20 septembre 2018, de l'intégralité des photos des maires du XXe siècle affichées sur les murs intérieurs de la mairie, après qu'il ait récupéré les portraits de M. Emile Glanard et le sien comme il le souhaitait. Mme Poussard indique qu'elle aurait préféré laisser les autres photos malgré les trous. Une commission composée de 8 membres du Conseil

municipal réunie peu après le dernier conseil a cependant décidé à la majorité de toutes les retirer. Mme Poussard exprime à M. Glanard son souhait de voir les photos de nouveau accrochées.

Il demande si les employés de la société TTC, venus pour l'arrachage des poteaux pour la 20000 volts, étaient obligés de passer sur les terrains agricoles ensemencés, risquant de détériorer les semis. Mme Poussard indique qu'elle interrogera ENEDIS pour convenir d'un arrangement et repousser cette opération sur les terrains ensemencés après la moisson de 2019.

Il interroge également le Conseil Municipal sur les suites d'une proposition qui lui avait été faite lors de sa mandature par un propriétaire. Mme Oger, conseillère régionale et départementale de l'Eure, souhaitait en effet à l'époque céder à titre gracieux un terrain à la commune.

Mme Poussard indique qu'aucune suite n'a été donnée depuis par ces personnes. Par ailleurs, il n'est plus possible désormais pour le Conseil Municipal de réaliser d'opération à titre gracieux.

M. Poussard informe qu'une soirée choucroute organisée par l'Association Sportive Intercommunale aura lieu le 17 novembre prochain à la salle Daniel Bergin.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h50

